

# ÉTUDE DE M<sup>E</sup> JACQUELINE CHÉDEL

AVOCATE AU BARREAU DE NEUCHÂTEL

AV. LÉOPOLD-ROBERT 84  
Téléphone 032 913 08 23  
Fax 032 913 27 47  
CCP 23-5668-2  
TVA N° 313 357

A

Madame  
Anne GRIESSER-BETTEX

2316 Petit-Martel 4

Concerne:

Madame,

J'ai été consultée par votre mari au sujet de vos problèmes matrimoniaux.  
Il est évident que des mesures doivent être prises le plus rapidement possible  
afin de régulariser votre situation.

Une procédure amiable est toujours nettement préférable à une procédure  
contradictoire.

Je vous prie dès lors de m'indiquer, dans les cinq jours, si vous êtes disposée à  
engager des pourparlers transactionnels.

A défaut, je devrai considérer que toute discussion est impossible et il appartiendra  
dès lors au Juge de régler les modalités de votre séparation.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.